



JAN.
2021

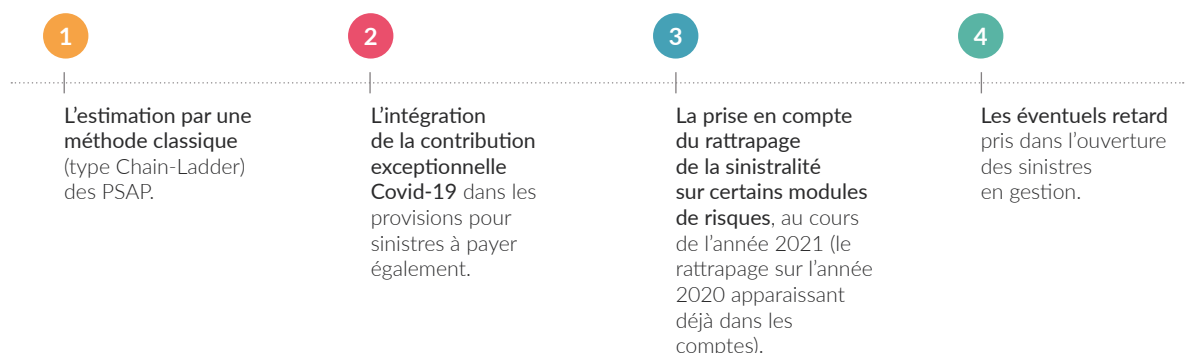
SPÉCIFICITÉS DU PROVISIONNEMENT 2020 EN SANTÉ.

Afin d'endiguer la propagation de l'épidémie du coronavirus SARS-CoV-2¹, l'État français a mis en place un premier confinement, du 17 mars au 11 mai 2020. Conséquence collatérale, le renoncement aux soins des français a entraîné une baisse de la sinistralité sur certains postes (optique et dentaire notamment) sur la période pour les organismes complémentaires à l'assurance maladie.

Après s'être engagées à contribuer au fonds de solidarité mis en place par l'État à hauteur de 400 millions d'euros au plus fort de la crise, les sociétés d'assurance sont de nouveau appelées à participer à l'effort national: elles doivent s'acquitter d'une contribution exceptionnelle de 2,6 % sur les cotisations santé 2020, et 1,3 % pour 2021. Conjuguées à un rattrapage de la sinistralité attendu suite au renoncement, voire à une aggravation potentielle de l'état de santé de certains malades, les dépenses des complémentaires santé ont un profil atypique sur l'année passée.

C'est dans ce contexte particulier que le provisionnement à fin 2020 devient un enjeu majeur pour les OCAM². L'ACPR³, a d'ailleurs soulevé la problématique du calcul par la méthode de Chain-Ladder, non applicable sans réflexion supplémentaire, car « cette méthode s'appuie sur une hypothèse d'homogénéité généralement non vérifiée pour l'année 2020 à cause de la Covid-19 ». Pour l'intégration dans les comptes de la contribution exceptionnelle liée au Covid-19, c'est l'ANC⁴ qui s'est prononcée le 22 décembre 2020 pour la constitution d'une provision pour sinistre à payer.

Finalement, l'évaluation des provisions techniques en santé pour 2020 peut se décomposer ainsi:



L'avis d'Optimind

Pour un cadencier mensuel, si Chain-Ladder permet d'estimer avec précision les mois ou la liquidation est assez importante, pour les mois plus récents, l'utilisation de Bornhuetter-Ferguson lorsque le

niveau d'avancement des règlements est encore faible permet de lisser le résultat, voire même une méthode par S/P cible pour les mois pas encore entamés.

Dans la pratique, le troisième point entraîne potentiellement des problématiques de données pour les assureurs, qui n'auront pas nécessairement le détail de leur provisionnement à la maille module de risque. Les gestionnaires pourront donc être mis à contribution.

Avec cette méthodologie, le provisionnement complémentaire à la méthode classique peut être estimé :

- d'une part, en moyenne, la PSAP constituée au titre de la contribution exceptionnelle Covid-19, pour un portefeuille équilibré, devrait représenter environ 5 % des prestations à l'ultime de l'année 2020 ;
- d'autre part, sous les mêmes hypothèses, en présupposant qu'une partie du rattrapage de l'activité suite au renoncement aux soins pendant le confinement a déjà eu lieu en 2020, mais que celui-ci n'est pas terminé, et en considérant l'aggravation de certaines pathologies, alors sa prise en compte engendrerait une hausse comprise entre 2 % et 2,5 % de la sinistralité, à intégrer en provision.

Par rapport à la charge ultime estimée par une méthode classique, ces deux impacts entraîneront une hausse comprise entre 7 % et 9 %, sous les hypothèses faites.

Néanmoins, ces hypothèses seront sources d'incertitude, qu'il conviendrait pour la fonction actuarielle d'estimer, et c'est un point sur lequel l'ACPR sera particulièrement attentive.

¹ *acronyme anglais de Severe Acute Respiratory Syndrome COronaVirus 2, c'est le sigle du coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère.*

² *organismes complémentaires à l'assurance maladie.*

³ *Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.*

⁴ *Autorité des normes comptables.*



Optimind, acteur indépendant leader du conseil en gestion des risques, réalise 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit plus de 250 collaborateurs autour de cinq practices : Actuarial & Financial Services, Corporate Risk Services, Risk Management, Business Transformation, Business Process Outsourcing.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation. Les services proposés couvrent chaque maillon de la chaîne de valeur des clients d'Optimind : Strategy, Finance, Risk, Compliance, Market, Human Resources, Digital Transformation, Data, BPO.

optimind.com

R&D

EXPERTISE CENTER SANTÉ-PRÉVOYANCE

L'expertise center Santé-Prévoyance assure à nos consultants une maîtrise de l'environnement technique et réglementaire régissant les domaines de la Santé et de la Prévoyance, tant individuels que collectifs. Il assure également une veille active sur les projets de réforme et leurs impacts sur le marché ainsi que les innovations produits et services. Il réalise des travaux de recherche sur la tarification, le provisionnement et la solvabilité. C'est l'interlocuteur privilégié de nos clients assureurs et bancaires sur leurs problématiques Santé - Prévoyance - Dépendance - Emprunteur.

Contacts.

Practice Actuarial & Financial Services

Gildas Robert - senior partner - gildas.robert@optimind.com

Julien Chartier - partner - julien.chartier@optimind.com

Valérie Deppe - partner - valerie.deppe@optimind.com

Presse

Marine de Pallières - Communication & Public Relations Manager

marine.depallieres@optimind.com